

Omérine Eloise Joseph BAILLY

N<sup>o</sup> 2  
 Bailly  
 Omérine Eloise J<sup>ph</sup>  
 Hyattmes

L'an mil huit cent quarante quatre, le huitième jour du mois de Janvier à neuf heures du matin, l'audant sous Louis Bellant, Maire officier de l'état civil de la Commune de Hyattmes Canton les arondissement de Saint Omer, Département du Pas de Calais, a comparu le Sieur Jacques Bailly, âgé de soixante deux ans, marié, domicilié,

Enfant reconnu et légitime par Jean Marie Loire et Marie Josephine Bailly domiciliés à la Gilette Canton de Saint Omer Département de la Seine par acte de mariage inscrit sur le registre des actes de mariage de la commune de Gilette, le jour l'an mil huit cent quarante trois à la date du dix huit novembre sous le n<sup>o</sup> 777 le Maire de Hyattmes

...ant en cette Commune, lequel nous a déclaré qu'au jour d'hui à cinq heures du matin la Demoiselle Marie Josephine Bailly sa fille âgée de vingt deux ans résidant domiciliée en cette Commune est accouchée en la maison du comparant sise en cette dite Commune, d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présentée et auquel il est donné le prénom d'Omérine Eloise Joseph. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean François Sauter âgé de quarante un ans, ouvrier Charpentier, et de Louis Joseph Moordacq, âgé de quarante cinq ans, cabaretier, tous deux domiciliés en cette Commune, et à le deuxième témoin signé avec nous le présent acte de naissance, le comparant et le premier témoin ont déclaré ne savoir rien de ce interpellé après lecture faite.

Hyattmes le 10 Janvier 1844

J. Bellant  
 L. Moordacq  
 J. Sauter